

## Déclaration en matière de stratégie Erasmus

L'École Pratique de Service social est un établissement d'enseignement en travail social fondé en 1913. L'école forme plus de 700 élèves chaque année à 18 formations diplômantes ou certifiantes. L'EPSS reste fidèle depuis sa fondation à ses principes de non-discrimination, d'accessibilité et de diversité dans tous les domaines :

- Recrutement et voies d'accès aux diplômes (formation initiale, situation d'emploi, apprentissage, VAE) des étudiants.
- Formation continue de ses professionnels enseignants ou non.

L'EPSS travaille en lien étroit avec les terrains professionnels, les parties-prenantes du travail social, les collectivités territoriales, les fonctions publiques d'État et Hospitalière, les autorités de contrôle.

Cette ouverture garantie l'égalité d'accès aux formations mais également une complémentarité de parcours entre établissements, projets professionnels et employabilité au sein de l'UE.

L'école a déposé en 2012 son projet de mise en ECTS des niveaux L: diplômes d'Éducateur Spécialisé, Assistant Service Social et d'Éducateur de Jeunes Enfants. Cette traduction en ECTS inscrit les diplômes visés dans le champ de l'enseignement européen.

### Objectifs de la stratégie internationale de l'établissement:

La création très récente du pôle international (1e mars 2014) répond au besoin de structurer les actions de mobilité internationale, réalisées jusqu'à présent en fonction des demandes ponctuelles des formateurs et des étudiants mais sans axe stratégique défini à l'échelle de l'établissement.

L'élaboration d'une stratégie durable nécessite un temps d'appropriation et de diffusion au sein de l'établissement (objectifs 2014-2017) puis après évaluation et ajustement, montée en puissance des mobilités, notamment personnel enseignant, recherche, et élargissement du réseau d'établissements partenaires (2017-2020).

### 2014-2017

Une première phase de diagnostic doit permettre d'affiner l'analyse des besoins et des moyens et aboutir à la rédaction d'un plan stratégique opérationnel (pédagogique, RH, financier, administratif) et réaliste.

Nous privilégions dans un premier temps de tester la validité et la compatibilité des accords de coopération, des formations communes. La mise en place de double-diplômes n'est pas envisagée avant la 2e période (2017-2020) afin de favoriser d'abord le développement d'une culture d'établissement intégrant l'ouverture et la mobilité internationale.

L'objectif de cette première période triennale est de consolider :

### Gestion administrative et financière

- Montée en charge des services supports et des personnels non-enseignants chargés du suivi de la mobilité (compétences administratives, linguistiques)
- Mise en place des procédures de suivi administratif et financier de la mobilité, d'accueil et d'intégration.

### Gestion linguistique

- Préparation linguistique: services supports, enseignants ou non, étudiants.
- Développement de l'e-learning, FOAD ou Mooc appliqué aux langues, et plus particulièrement au secteur du travail social.

### Communication

- Réalisation d'outils d'information multilingues (refonte du site internet, mise en ligne et réalisation des documents pédagogiques, administratifs) relatifs au Programme qui n'existent pas à ce jour à destination des participants à la mobilité et des partenaires.
- Réalisation des livrets et supports nécessaires au bon déroulement de la mobilité et de la vie étudiante.
- Accueil de délégations étrangères (programmées : délégation chinoise, italienne)

### Prospection

- Prospection et accords de partenariats avec 2 à 3 établissements UE ou hors UE
- Consolider les partenariats stratégiques avec le Conseil Régional du Val d'Oise
- Résultat attendu : Mobilités de stage entrantes et sortantes (5 à 10 pour 2016-2017) tout public cible confondu.

### Choix des partenaires et zones géographiques

1. Prospection de partenariats stratégiques au sein du réseau construit en lien avec les collectivités régionales et territoriales, notamment ceux développés par le CG du Val d'Oise (Chine et Japon).
2. UE : Italie, Allemagne
3. Espace francophone hors UE (Afrique Subsaharienne, Maghreb, Canada)
4. Royaume-Uni

La prospection sera réalisée en fonction des domaines de compétences abordés dans le domaine du travail social et plus particulièrement :

- Éducation spécialisée et petite enfance
- Exclusion sociale
- Handicap
- Prise en charge des personnes âgées

### Les groupes cibles

Priorité à la mobilité des niveaux 5 et 4 et apprentis, traditionnellement plus éloignés des projets de mobilité internationale.

- Étudiants de niveau 5 et 4 pour des mobilités de stage
- Apprentis de niveau 5 à 3 pour des mobilités de stage
- Étudiants en 1e (L) et 2e cycle (M) pour des mobilités de stage ou d'étude
- Permanents enseignants pour des mobilités de recherche ou d'échanges pédagogiques.
- Permanents non-enseignants : conduite de projets, pratiques administratives.
- Professionnels rattachés à la formation de terrain : tuteurs de stage, pour des mobilités d'échanges pratiques professionnels

### ***Pouvez-vous décrire la stratégie de votre établissement pour l'organisation et la mise en œuvre de projets de coopération européenne et internationale dans l'enseignement et la formation en lien avec des projets mis en œuvre dans le cadre du Programme.***

L'EPSS construit depuis plus de 10 ans un réseau de partenaires permettant la mise en œuvre de projets collectifs aussi bien en Europe qu'hors UE. La stratégie de l'EPSS vise à structurer, capitaliser et pérenniser les accords existants et à développer d'autres opportunités à l'intérieur des aires géographiques définies.

Une procédure interne permet la validation des projets, la prospection et le développement de partenariats et de sites qualifiants de qualité en lien avec les formations et les thématiques propres à l'EPSS mais également avec nos partenaires professionnels ou institutionnels.

D'ores et déjà, L'EPSS et l'Université de Cergy-Pontoise (UCP) proposent un double cursus de formation, permettant aux stagiaires d'obtenir le Caferuis et un Master en Encadrement, pilotage et développement en intervention Sociale (E.P.D.I.S.). L'EPDIS intègre des modules sur l'Europe sociale, de conduite de projet à l'international, ou de recherche et de méthodologie dans l'espace européen.

Ce développement s'accompagne de la création de modules spécifiques (rentrée 2015) : interculturalité, sécurité, représentation institutionnelle à destination de nos publics cibles afin de garantir la mise en œuvre d'actions de mobilité de qualité.

De plus, la perspective de création d'une Haute École Professionnelle en Action Sociale et de Santé (HEPASS) nécessite également d'anticiper et de préparer stratégiquement les évolutions et partenariats à venir dans le secteur du développement international mais également de la recherche.

### ***Pouvez-vous expliquer l'impact escompté de votre participation au Programme sur la modernisation de votre établissement (et ceci pour chacune des 5 priorités de la stratégie de modernisation de l'enseignement supérieur) en ce qui concerne les objectifs de la politique que vous comptez réaliser.***

#### Résultats attendus de notre participation au Programme :

##### 1) Augmenter les niveaux de qualification pour former des diplômés et les chercheurs dont l'Europe a besoin.

- Nous constatons qu'une expérience internationale pour des publics traditionnellement éloignés des actions de mobilité augmente leurs compétences professionnelles, améliore l'accès à l'emploi et l'employabilité, notamment pour les niveaux 5 et 4 (acquisitions de savoirs et savoir-faire, valorisation dans le CV).
- Les étudiants ayant fait l'expérience de la mobilité ont plus de chance de confirmer leurs choix professionnels et de les approfondir par la suite (engagement et passerelles vers des études de niveau supérieur).
- Développement pour les enseignants de l'école d'un savoir académique et pratique valorisable dans un système de reconnaissance européen (VAE, acquisition/validation de niveaux M ou D, passerelles vers l'Université) et ouverture vers la recherche.

## **2) Améliorer la qualité et la pertinence de l'enseignement supérieur**

- La mobilité et les partenariats permettent aux enseignants d'actualiser l'état de leurs connaissances et des pratiques en les confrontant avec une réalité de terrain et des politiques sociales actuelles.
- Incite à questionner la pertinence et la mise en œuvre des programmes à l'échelle européenne.

## **3) Relever la qualité grâce à la mobilité et à la coopération transnationale**

- Démarche d'amélioration qualitative des actions de mobilité à travers la préparation des participants, de la production d'outils, des process de coopération.
- Modernisation des outils de communication et de formation (TIC, MOOC, FOAD, outils multilingues)
- Amélioration de la culture d'établissement, de la solidarité et citoyenneté européenne et extra-européenne.
- Augmenter l'attractivité des formations en travail social dans un contexte concurrentiel face à des cursus traditionnellement plus élitistes (Grandes Écoles, commerce) en mobilité entrante et sortante.

## **4) Activer le triangle de connaissance: faire le lien entre l'enseignement supérieur, la recherche et les entreprises pour favoriser l'excellence et le développement régional.**

Notre adhésion au Programme s'explique de fait par les liens étroits que nous entretenons entre les entreprises et terrains professionnels, les partenaires territoriaux et les enseignants liés par un objectif commun : améliorer et ancrer un réseau de professionnels compétents dans une aire de développement régional.

## **5) Améliorer la gouvernance et le financement**

L'EPSS est une structure associative privée sans but lucratif. En plus d'une gestion financière déjà rigoureuse, elle appuie son ouverture internationale sur le développement de nouvelles ressources financières : stratégie alumni, mécénat d'entreprise, taxe d'apprentissage.

La gouvernance rassemble des acteurs de la vie économique et politique à travers son conseil d'administration. L'adhésion au Programme favorise la relecture et la modernisation du projet associatif et d'établissement.

Paris, le 16 mai 2014